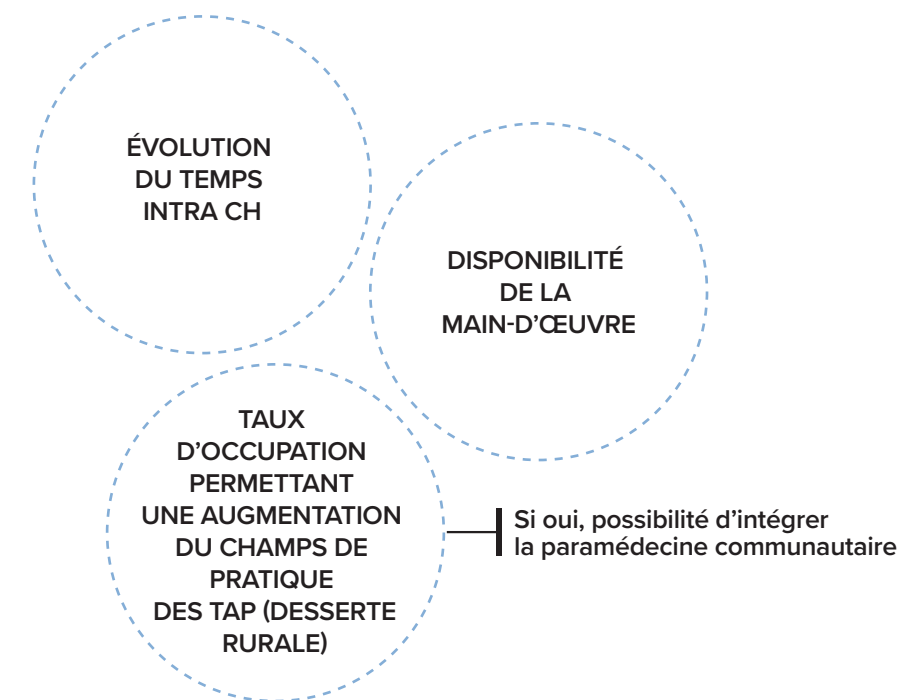
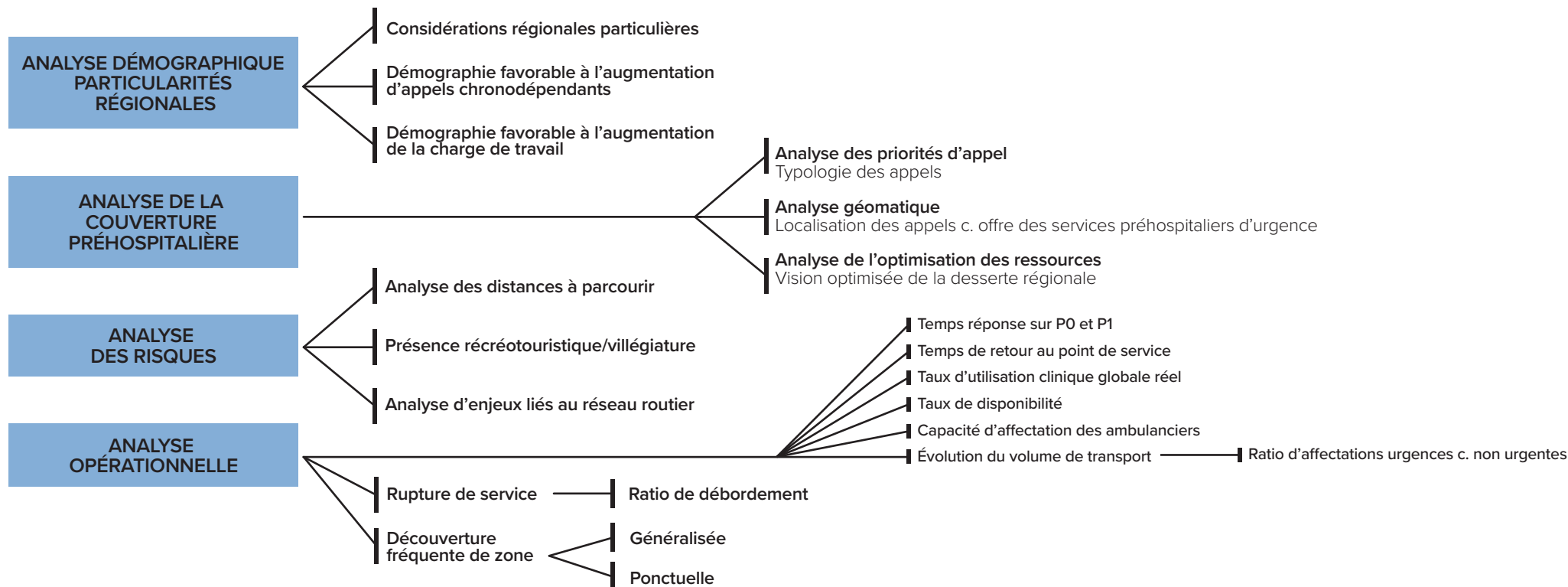




ÉTAPE 2
LA COLLECTE ET L'ANALYSE DES DONNÉES

ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER LORS DE L'ÉLABORATION
DES OPTIONS D'AJOUT DE RESSOURCES AMBULANCIÈRE

ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER LORS DE L'ÉLABORATION
DES OPTIONS DE TRANSFORMATION DE L'HORAIRE



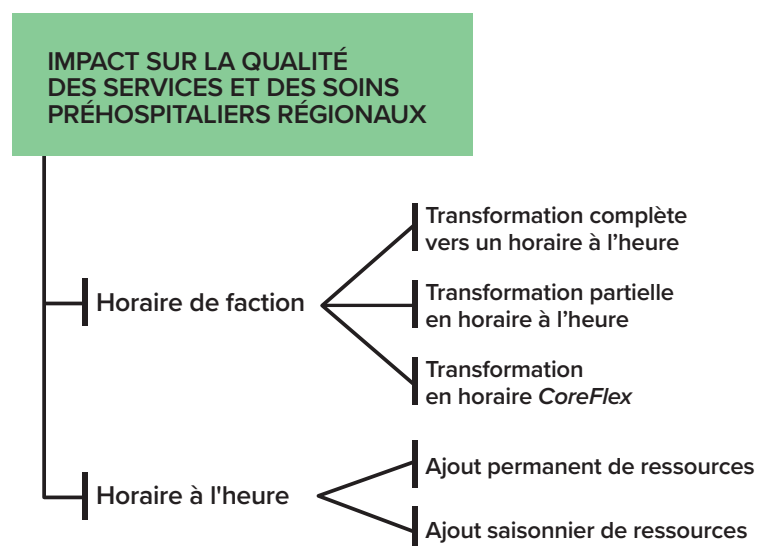
ÉTAPE 3
OPTION DE TRANSFORMATION
DU OU DES HORAIRES

ÉTAPE 4
ANALYSE FINANCIÈRE RÉGIONALE

ÉTAPE 5
DÉPÔT DE LA DEMANDE
À SANTÉ QUÉBEC

ÉTAPE 6
DÉPÔT DE LA DEMANDE AU MINISTÈRE
DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

ÉTAPE 7
DÉPLOIEMENT



Dépôt annuel de la demande selon les enjeux
↓
Analyse de la demande par le comité consultatif
↓
Planification des effectifs par le comité consultatif et les partenaires
↓
Priorisation de la demande
↓
Envoi de la recommandation au ministère de la Santé et des Services sociaux

Réception des demandes
↓
Validation de la demande avec les enveloppes budgétaires concernées
↓
Soumission de la demande au Secrétariat du Conseil du trésor
↓
Communication de la décision auprès de Santé Québec

DÉPLOIEMENT DE L'AJOUT DE RESSOURCE RETENU

✓ Évaluation annuelle des résultats par Santé Québec